

1.80 Relations avec le système des Nations Unies

RECONNAISSANT que l'Organisation des Nations Unies et ses institutions et programmes spécialisés jouent un rôle de plus en plus important vis-à-vis de la Mission de l'UICN;

NOTANT que le Siège de l'UICN, à Gland, est proche du Siège de l'Organisation des Nations Unies et de nombreuses institutions spécialisées ainsi que de celui de l'Organisation mondiale du commerce, à Genève;

SACHANT que l'UICN a signé des accords de partenariat avec le PNUD, le PNUE et la Banque mondiale et que les Délégations régionales de l'UICN ont commencé à coopérer avec ces organisations;

RECONNAISSANT l'importance d'une coopération permanente avec l'UNESCO et, en particulier, avec le Centre du Patrimoine mondial;

RECONNAISSANT que le Secrétariat de la Commission du développement durable (ONU) est situé au Siège des Nations Unies à New York où l'UICN est représentée par des membres ou par du personnel à temps partiel ainsi que par le Bureau UICN de Washington qui a un rôle important à jouer dans la coordination de la représentation de l'UICN au Siège des Nations Unies;

SOULIGNANT que, pour remplir effectivement sa Mission, l'UICN doit entretenir des liens de travail plus étroits avec de nombreux organes du système des Nations Unies, notamment avec ses institutions spécialisées et programmes, ainsi qu'avec d'autres organisations internationales;

Le Congrès mondial de la nature, réuni du 14 au 23 octobre 1996 à Montréal, Canada, pour sa 1ère Session:

CHARGE le Conseil d'entreprendre une révision approfondie des relations de l'UICN avec l'Organisation des Nations Unies, ses institutions spécialisées et d'autres organisations internationales, et de faire rapport à ce sujet au prochain Congrès mondial de la nature.